



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

**Accompagnement à la création d'activités agricoles -
Attribution d'une subvention à
l'Association de formation collective à la gestion du Doubs (AFOCG 25)**

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Agriculture Saugé »	Montant prévu au BP 2019 : 45 000 € Montant de l'opération : 20 000 €

Résumé :

Le Grand Besançon soutient chaque année l'organisation d'actions de repérage de porteurs de projet d'installation agricole et la formation « De l'idée au projet ». En 2019, le fonds VIVEA ne finance plus ce type d'actions au niveau national. Il est proposé que le Grand Besançon porte exceptionnellement son financement à 20 000 € pour l'année 2019 dans l'attente que l'AFOCG mette en place un financement plus pérenne de la formation.

I. Actions de repérage de porteurs de projets et formation menées depuis 2010

Depuis 2010, le Grand Besançon soutient les actions de repérage de porteurs de projet d'installation agricole diversifiée et l'animation de la formation « De l'idée au projet d'installation agricole ». Cette formation permet à des personnes, généralement en reconversion professionnelle, de préciser leur « idée » d'installation avant de s'engager dans le parcours classique animé par la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort.

Des stagiaires de la formation se sont ainsi installés sur le territoire de l'agglomération (petits fruits à Montfaucon, maraîchage à Besançon, Chaudfontaine-Marchaux) ou en Haute-Saône (poules pondeuses). La formation est également un lieu de repérage de candidats potentiels pour la pépinière des Andiers.

Menée initialement par l'AFIP, cette action a été reprise en 2016 par l'AFOCG 25 (association de formation collective à la gestion), en lien avec le collectif InPact (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) du Jura.

II. Présentation de l'association AFOCG 25

L'AFOCG 25, association loi 1901, a été créée en 1986 par une vingtaine d'agriculteurs soucieux d'être autonomes en comptabilité et gestion. L'association compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, principalement des agriculteurs, mais aussi des artisans/commerçants, associations, CUMA.

Pour la mise en place des actions de repérage et de formation menées dans le cadre du projet SAUGE en faveur de l'agriculture périurbaine, l'AFOCG 25 travaille en lien avec le collectif InPact. Celui-ci regroupe, au niveau national, 7 organisations de développement agricole. Il a pour objectifs le développement d'une agriculture durable, les liens entre agriculture et territoire, l'emploi et l'installation pour une agriculture multifonctionnelle, l'accompagnement pour l'évolution des systèmes agricoles.

III. Bilan de l'action 2018 et évolution des projets des personnes ayant suivi la formation

En 2018, le Grand Besançon a apporté son soutien à l'AFOCG 25 pour un montant de 10 000 €. Les actions ont notamment permis d'organiser :

- 2 cafés-installation (foncier et commercialisation) : 9 et 13 personnes y ont participé,
- une formation qui a réuni 14 personnes et permis la structuration de projets de maraîchage, plantes aromatiques, ferme pédagogique...

Parmi les personnes ayant suivi la formation, 4 débutent une activité agricole en 2019, soit en rejoignant une exploitation existante (activité équine), soit en créant leur structure (légumes et petits fruits).

Parmi les 79 personnes ayant suivi la formation depuis 2010, 27 ont créé leur activité (dont une a été transmise après cinq années d'exercice). Parmi elles, huit d'entre-elles commercialisent sur l'agglomération et 3 sont installées sur le territoire (maraîchère à Marchaux, paysagiste à Larnod, petits fruits à Morre).

IV. Proposition d'action 2019 et soutien du Grand Besançon

En 2019, le fonds VIVEA ne finance plus, au niveau national, les actions de formation pour des non-agriculteurs et les personnes n'étant pas inscrites dans le parcours à l'installation, ce qui est le cas des stagiaires de la formation « Idée au projet ». En 2019, l'AFOCG 25 réduit par conséquent sa formation à 9 jours (contre 17 précédemment) et ne prévoit qu'un café-installation au lieu de deux.

Un financement exceptionnel de 20 000 € est donc sollicité auprès du Grand Besançon cette année pour maintenir l'action dans l'attente de trouver de nouvelles solutions de financement pour 2021.

Les actions prévues sont les suivantes :

- mener un travail de repérage de porteurs de projet (communication / accueil téléphonique),
- organiser un « café-installation » (soirées d'échange sur la question de l'installation),
- organiser une session de formation « De l'idée au projet » : 9 jours (1 à 2 jours par semaine). La formation doit permettre aux stagiaires d'identifier les acteurs-ressources, d'écrire leur projet d'installation, d'identifier les étapes nécessaires à sa réalisation...

Budget prévisionnel de l'opération

Dépenses en € ttc	
Repérage, cafés-installation, accueil des porteurs de projets	3 250
Formation (préparation et face à face)	16 900
Coordination, actions de suivi	1 950
TOTAL	22 100
Recettes en €	
Grand Besançon	20 000
AFOCG 25	1 700
Terre de liens	400
TOTAL	22 100

La convention de financement proposée ci-après prévoit un versement de 50 % de la subvention lors de la signature et le solde en fin d'action.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur le financement exceptionnel à hauteur de 20 000 € de l'AFOCG,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président